

## ACTIONS RÉALISÉES



Le dimanche 31 mars, la commune de Joué l'Abbé a organisé sa 1ère chasse aux œufs. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez vous pour les 70 chasseurs d'œufs accompagnés de leurs parents. Ils se sont mis en quête dans l'espace du Pansais. L'objectif était de trouver 3 œufs de couleurs différentes, pour pouvoir les échanger contre un sachet de chocolat.

### Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Il y a 79 ans, la Seconde Guerre mondiale prenait officiellement fin en Europe.

Le mercredi 8 mai 2024, un rassemblement a eu lieu à 11h au monument aux morts afin de rendre hommage aux militaires, aux armées alliées et aux civils qui ont, au prix de leur vie, remporté la victoire sur l'Allemagne nazie en mettant fin à la Seconde Guerre mondiale.



Ce devoir de mémoire est essentiel afin de témoigner et de garder vivant le souvenir d'événements vécus. Merci aux enfants de l'école, aux habitants, aux membres de l'association ANF/UNC et aux élus présents.



La municipalité remercie et encourage nos commerçants du Vivéco " Les Joyeux ", Chrystelle et Éric, pour leur volonté de faire vivre notre commune. Ils ont réorganisé l'épicerie, en déplaçant le tabac et la FDJ pour continuer à répondre aux

besoins des habitants. Ils sont en permanence à la recherche de nouvelles idées pour développer le commerce et convaincre les habitants :

### Notre commerce est essentiel pour notre village !

Comme de nombreux Joyeux, ils ont aimé la convivialité de la fête du 13 juillet 2023. Nos commerçants ont donc fait appel aux habitants, aux associations, aux producteurs et à la municipalité pour les soutenir dans le projet de renouveler l'expérience d'une belle fête à Joué l'Abbé. Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont participé à cette journée du 15 juin 2024.



Arrêté municipal N°17-2024

Le chemin du stade était devenu une voie de circulation trop empruntée pour la chaussée non adaptée à autant de véhicules. Pour le préserver et pour la sécurité des promeneurs un sens interdit a été installé.

Une demande a été faite à la commune de La Guierche pour avoir un sens interdit sauf riverain dans le sens La Guierche vers Joué l'Abbé.



Arrêté municipal N°16-2024

Pour votre sécurité et éviter le stationnement dangereux rue principale, juste devant la porte de l'épicerie, trois places sur le parking sont dorénavant réservées et limitées aux clients du commerce.

Ce sont des emplacements zone bleue, limités à 30 minutes sur les horaires d'ouverture du commerce.



Arrêté municipal N°04-2024

Aux entrées de l'espace du pansais, un règlement intérieur a été fait pour votre sécurité, la tranquillité du voisinage et le respect des lieux.

La commune a saisi l'opportunité des aménagements du futur lotissement du parc des Noyers pour enfouir les réseaux d'électricité du chemin de la Ratterie. La voirie est dégradée par les passages des engins de chantier et les intempéries. Celle-ci sera remise en état une fois les travaux terminés. La municipalité remercie les habitants pour leur patience.



# Les Comptes administratifs 2023

## Commune de Joué l'Abbé



Les comptes administratifs se composent des opérations de *fonctionnement* et d'*investissement* réalisées.

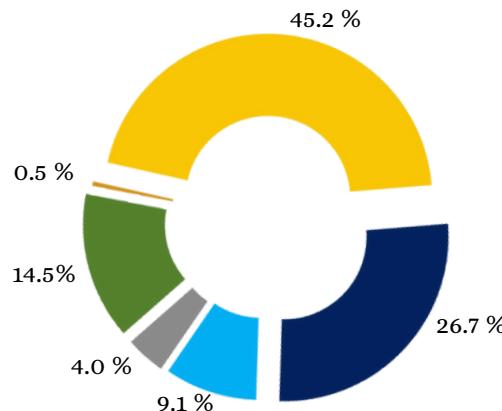
**La section de fonctionnement** retrace toutes les opérations courantes de la collectivité (électricité, charges de personnel, subventions...).

### Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes.	515 130.84 €
Dotations, subventions et participations : redistribution des taxes collectées par les collectivités et l'État.	304 725.67 €
Produits des services et ventes diverses : revenus des services municipaux payants (cantine scolaire, salle polyvalente, concessions...).	103 823.19 €
Résultat de fonctionnement reporté : report des bénéfices précédents.	165 093.98 €
Opérations d'ordre.	5 350.00 €
Diverses recettes.	45 094.89 €

**Total des recettes de fonctionnement :**

**1 139 218.57 €**

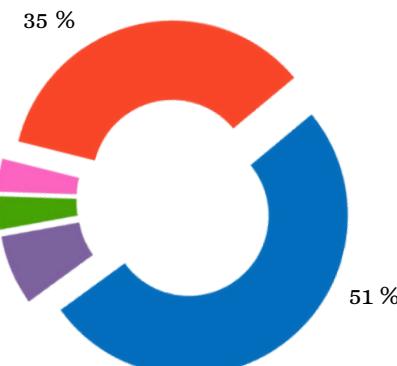


### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général : entretien des bâtiments, des routes et des rues, fournitures scolaires, assurances, carburants...	305 364.43 €
Charges de personnel : salaires et cotisations des agents municipaux.	444 536.65 €
Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, contributions territoriales, subventions aux associations ...	62 352.22 €
Charges financières : remboursement des intérêts d'emprunts.	29 562.23 €
Opérations d'ordre.	29 223.40 €

**Total des dépenses de fonctionnement :**

**871 038.93 €**



**La section d'investissement** retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la collectivité (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

### Recettes d'investissement

Opérations d'ordre.	48 801.40 €
Dotations fonds divers et réserves : TVA, taxe d'aménagement récupérée par la commune.	676 454.85 €
Emprunts et dettes assimilées	220 340.00 €
Subventions d'investissements versées par l'État, la Région et le Département.	38 856.20 €

**Total des recettes d'investissement :**

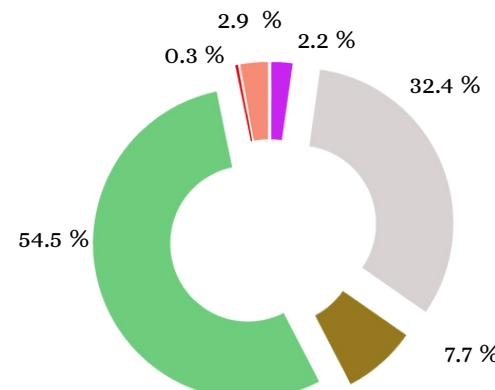
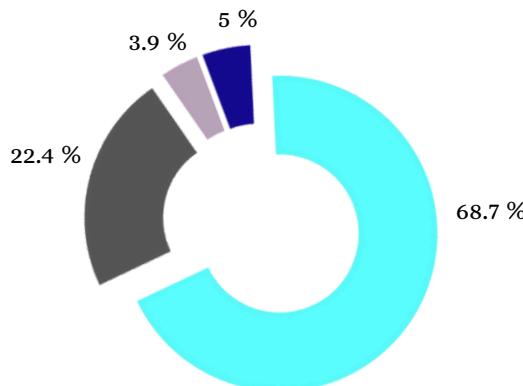
**984 452.45 €**

### Dépenses d'investissement

Opérations d'ordre.	24 928.00 €
Section d'investissements reportés.	362 965.77 €
Emprunts et dettes assimilées : remboursement du capital emprunté.	86 402.11 €
Immobilisations corporelles (équipement cimetière, travaux école, toiture commerce, réseaux de voirie...).	608 673.66 €
Immobilisations incorporelles (achat de logiciel).	3 417.89 €
Subventions d'équipement versées.	32 689.60 €

**Total des dépenses d'investissement :**

**1 119 077.03 €**



# Budget prévisionnel 2024

## Taux d'imposition



Le code général des impôts permet au conseil municipal de fixer chaque année les taux des taxes foncières perçues par la commune. Le nouveau calcul, décidé par l'état, reste, en 2024, favorable à la commune mais de manière moins importante que les années précédentes. Madame la Maire a donc proposé une légère augmentation sur les taux de fiscalité foncière pour 2024. Le taux d'impôt retenu par la majorité des élus, passe de 47,58 % à 48.06 % pour la taxe foncière bâtie, de 41.25 % à 41,66 % pour la taxe foncière non bâtie et de 17,80 % à 17,98 % pour la taxe d'habitation.

## Les orientations budgétaires 2024

Ce sont les différents projets d'investissement envisagés sur l'année 2024.



### Dépenses

	Provisions
Solde exécution reporté	134 624.58 €
Emprunts	66 272.33 €
Concession et assimilé	3 050.00 €
Colombarium	3 500.00 €
Construction bâtiment public	3 500.00 €
Aménagement chemin de la Raterie	190 000.00 €
Installation voirie	5 332.40 €
Matériel technique (four)	12 172.50 €
Reste à réaliser 2023	146 416.27 €

Total dépenses

564 868.08 €

### Recettes

	Provisions
Virement section de fonctionnement	31 200€
Amortissement	8 800 €
FCTVA	45 033.54 €
Taxe aménagement	5 500 €
Report excédent	168 179.64 €
Subvention départementale	25 860 €
Emprunt si nécessaire	100 000 €
Reste à réaliser 2023	180 294.90 €

Total recettes

564 868.08€

## Les subventions aux associations 2024



Les associations ayant leur siège social à Joué L'Abbé sont prioritaires.

### Associations ayant leur siège à Joué l'Abbé

Génération Mouvement	200 €
UNC / AFN	150 €
ASPJA	300 €
MJC	1 800 €
Joué en fête	500 €
Faso Démé	500 €
JAM Basket	2 000 €
FCJAG	1 250 €
Coopérative scolaire	600 €
Association des Parents d'Elèves	500 €
Les Bébés Joyeux	120 €

Total

7 920 €

### Associations n'ayant pas leur siège à Joué l'Abbé

Roller Skating Maine Cœur de Sarthe	500 €
AFM / Téléthon	50 €
Aide à Domicile en Milieu Rural	50 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Souligné Sous Ballon	50 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Ste Jamme/Sarthe	50 €
Club Handisport de Maule St Saturnin	80 €
Société de Pêche de la Bazoge	30 € + Coupe
SPA Yvré-l'Évêque	50 €
LDA Neuville Sur Sarthe	50 €
Prévention routière	35 € Si intervention
Ligne contre le cancer	50 €
Épicerie solidaire	100 €
Restos du Cœur	50 €
Réserve	50 €

Total

1 195 €

Le samedi 16 décembre 2023, les habitants ont échangé sur les problématiques de circulation, de vitesse des véhicules, de la rue de Bel air et le hameau de la Ferrerie, avec les élus. Après échanges, des propositions et suggestions ont été faites pour la sécurisation.

Une période de test devait être mise en place par étape. Un second rendez-vous était prévu avec les habitants et les élus en ce mois de juin. Malheureusement, la mise en place de cette sécurisation prend beaucoup plus de temps que prévu, nous avons du patienter avec la météo pluvieuse, les retards de livraison de peinture et de panneaux de signalisation. Malgré tout, cela reste notre priorité. Les aménagements arriveront petit à petit. L'arrêté municipal est disponible sur le site internet de la commune.



Arrêté municipal  
N°18-2024



Une mutuelle communale est une complémentaire santé proposée aux habitants de la commune. La municipalité joue le rôle d'intermédiaire entre les habitants et les organismes d'assurance santé. Elle permet d'accéder à une formule sociale qui couvre tous les poste de soins, lutte contre l'exclusion et facilite le retour aux soins.

Pour plus d'informations contactez :



AXA au 06 26 88 30 43      ou



Mutualia au 06 89 74 78 21

Avec le déploiement de la fibre optique, le réseau de cuivre est appelé à disparaître. Le réseau de câble téléphonique en cuivre est la propriété privée de l'opérateur historique Orange. Celui-ci a annoncé un plan de fermeture qui aura des conséquences sur de nombreux usagers. Les habitants qui ne sont pas reliés à la fibre optique n'auront **plus de téléphone fixe, ni de connexion ADSL dès décembre 2025.**



Si un téléphone ou une box est branché sur la prise de téléphone murale de votre logement (celle en forme de T), vous êtes concernés. Vous devrez opter pour une solution alternative (le plus souvent la fibre optique). Vous pouvez vous rapprocher de votre opérateur. Il est censé vous aider à trouver la meilleure solution pour vous.



Si vous êtes déjà abonnés à la fibre, vous n'avez rien à faire.

## A VOS AGENDAS



**Rendez vous le samedi 21 septembre 2024**



Retrouvez toutes les actualités de la commune de Joué l'Abbé sur :

le site internet :



<https://www.joue-labbe-72.fr/>

l'application Intramuros :



A télécharger  
sur smartphone ou tablette

le Facebook :



<https://www.facebook.com/Commune.Joue.lAbbe>

l'Instagram :



<https://www.instagram.com/communedejouelabbe/>